



**Wallonie 2030,
Au centre des enjeux de la
nouvelle gouvernance :
un contrat pour construire un
avenir commun**

**Intervention d'ouverture du congrès du
25 mars 2011 par Pierre Gustin,
Président du Collège régional de
Prospective de Wallonie**

Le 25 mars 2011

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est ni une tâche protocolaire, ni une tâche académique que celle que je dois remplir aujourd'hui en ouverture de ce congrès qui fait suite à l'invitation qui vous a été lancée par le Collège régional de Prospective de Wallonie.

La prospective en effet – vous ne l'ignorez pas – consiste avant tout en la préparation à l'action et doit déboucher concrètement sur la mise en mouvement d'une entreprise, d'une organisation, d'un territoire. C'est donc la volonté de pragmatisme qui marquera mon introduction, en vous invitant d'emblée, vous aussi, à vous inscrire dans cette philosophie lors de cette après-midi. A mon sens, ce pragmatisme ne consiste ni à tenter de résoudre les problèmes de manière intuitive ni non plus à s'appuyer sur des doctrines ou théories toutes faites. Il s'agit plutôt d'aborder les enjeux avec la volonté d'agir sur le réel et de faire en sorte d'y apporter des réponses sinon définitives, en tous cas durables, orientées vers le long terme mais avec des actions concrètes à mettre en œuvre dès à présent et dans les prochaines années.

Ce qui marque en effet cette assemblée, c'est la variété des acteurs qui y sont réunis. Variété sectorielle, variété sociale, variété générationnelle, variété philosophique, variété géographique, variété de sensibilités politiques certainement aussi. Cette diversité est un atout car elle reflète la vie réelle et quotidienne du monde mais aussi de notre région, la Wallonie. Elle est également un atout lorsqu'elle induit une volonté de dialogue et de dépassement qui permet de laisser de côté les discours convenus, corporatistes voire égoïstes au profit d'un intérêt général ou d'un bien commun bien compris, c'est-à-dire dont on a pu définir ensemble les finalités, les contenus et les contours.

Cette mise en commun nous obligera chacun à déminer nos propres positions pour lever les ambiguïtés et clarifier les positionnements. Je vais commencer, si vous le voulez bien, par clarifier la position du Collège régional de Prospective.

Le Collège régional de Prospective a été fondé en 2004 à l'initiative de l'Institut Destrée qui voulait sublimer et prolonger les réflexions qu'il avait menées dans le cadre des travaux de prospective citoyenne *La Wallonie au futur*, et plus particulièrement *Wallonie 2020*, mais aussi de la prospective publique, avec la *Mission prospective Wallonie 21*, ou ceux encore menés avec les entreprises wallonnes dans le cadre du *4X4 pour entreprendre*. Le Collège s'est donc constitué autour d'un noyau de citoyens qui disposaient d'une réelle culture

prospective et étaient issus des trois paliers de la gouvernance : sphère publique, sphère privée et société civile, avec l'ambition d'identifier les obstacles potentiels au développement harmonieux de la Wallonie, particulièrement dans le domaine des valeurs collectives, avec l'ambition aussi de déterminer les stratégies et les actions à mettre en œuvre pour lever ces obstacles. Tout au long de ses réunions, successivement présidées par Philippe Busquin, Philippe Maystadt, Bernard Fierens, Bernadette Mérenne, Philippe Destatte et par moi-même, les trente membres du Collège régional de Prospective se sont construits plusieurs grilles d'analyse de la situation et de l'évolution de la Wallonie, notamment au travers d'un modèle de changement et d'un décodage de la culture. Ces travaux ont permis d'identifier quatre enjeux majeurs portant sur le développement futur de la Wallonie :

1. Comment la connaissance, comme capacité de créer et d'innover, peut-elle constituer un élément structurant l'avenir si cette connaissance n'est pas accessible à tous, si elle n'est pas un facteur d'inclusivité ?
2. Comment transformer la culture et les mentalités pour être capable – collectivement et individuellement – de s'assumer, de surmonter son angoisse d'agir, donc de se mesurer à son environnement ?
3. Comment faire en sorte que la Wallonie soit porteuse d'un développement unissant et articulant heureusement ses composantes territoriales et ses dynamiques spatiales tant internes et qu'externes ?
4. Comment prendre en compte les interdépendances et l'évolution des systèmes institutionnels belges – y compris l'hypothèque sur l'Etat fédéral belge à l'horizon 2030 –, européens et mondiaux ainsi que leurs influences sur le territoire wallon ?

Ces questions, auxquelles nous voulons répondre, constituent le premier point d'arrimage de la stratégie à mettre en œuvre. Le deuxième point d'arrimage est constitué par la vision que le Collège a décrite à l'horizon 2030 et qui peut se résumer simplement. En effet, les changements majeurs que le Collège s'est donné pour mission d'identifier, de concevoir et de provoquer doivent permettre d'inscrire aussi rapidement que possible la Wallonie dans une culture plus favorable à la mise en place d'un modèle de développement plus adapté aux riches potentialités de la région, plus dynamique, plus créatif, plus solidaire, plus soutenable, davantage conforme au bien-être de sa population actuelle et des générations futures, s'appuyant sur une gouvernance renouvelée qui implique réellement le citoyen.

Ces ambitions d'un progrès majeur dans l'évolution de la Wallonie ne signifient pas dans l'esprit des membres du Collège qu'ils considéreraient que tout irait mal ou que les décideurs ou les acteurs ne seraient pas à la hauteur de leur tâche. Il n'empêche que les grands axes du diagnostic prospectif que nous dressions au début de la démarche nous apparaissent aujourd'hui encore pertinents, malgré quelques nuances que je n'ai pas le temps de préciser :

1. le niveau de performance économique est en rattrapage mais reste insuffisant ;
2. à côté de la compétitivité économique, la compétitivité du système régional est fragilisée dans quasi tous les domaines qui touchent à la culture, aux mentalités, aux comportements ;
3. l'enseignement et la formation restent inadaptés aux ambitions de développement d'activités innovantes, d'intensification des efforts de recherche et de hausse du taux d'emploi ;
4. l'ouverture de la Wallonie à l'Europe et au monde est en progrès, mais elle doit encore être renforcée ;
5. l'attractivité régionale interne et externe présente de grands contrastes selon les territoires et ce à toutes les échelles.

Ce que le Collège a donc considéré, c'est que le regard que l'on peut poser aujourd'hui sur la Wallonie est double ou, dit autrement, que l'on a devant les yeux deux Wallonie : une qui cultive des comportements que l'on a qualifiés de porteurs, c'est-à-dire de nature à répondre aux enjeux, à aider à lever les obstacles au développement et à atteindre la vision (réelle coopération entre acteurs, volonté de sortir de son univers de référence, stratégies

proactives offensives, adhésion à l'éthique et aux lois de la société, prise de conscience de l'intérêt d'un avenir commun), d'autres sont inadéquats (cantonnement sur son propre territoire, fixation sur l'immédiateté, adoption de stratégies réactives-défensives, acceptation de transgressions, préoccupation prioritaire de se répartir le gâteau), qui ne sont donc porteurs ni d'harmonie ni de soutenabilité. Ce qu'il faut avoir à l'esprit, c'est que ces comportements négatifs ne sont pas ceux d'aujourd'hui et que les comportements positifs ne sont pas nécessairement ceux de 2015, 2020 ou 2030. Aujourd'hui même, chacun d'entre nous, en tant que groupe ou individu, nous sommes capables de développer tous ces comportements et nous distinguons, comme le Collège l'a fait pour fonder son analyse, ces différents types d'attitudes.

Loin de promulguer cette analyse comme un cadre moral qui permettrait de distinguer le bien et le mal, le Collège de Prospective a souhaité utiliser cette grille de lecture pour identifier des stratégies permettant de lever des obstacles prioritaires au développement wallon. Cette démarche s'est faite en trois temps avec la volonté d'ouvrir la réflexion à des sphères de plus en plus larges de la société wallonne.

D'abord, le Collège régional de Prospective a organisé une journée d'étude au Château Solvay à La Hulpe en novembre 2007 sur *le rôle et la gestion des services publics face aux mutations du XXI^{ème} siècle*. Au moment où le Ministère de la Région wallonne se transformait en Service public de Wallonie, il s'agissait de poser les questions de l'avenir du rôle de l'Etat, du type d'administrations dont aura besoin la société de demain, du rôle de celles-ci comme gardiennes de l'intérêt général, etc.

Ensuite, le Collège de Prospective a voulu investiguer trois valeurs qu'il considère comme particulièrement déterminantes au sein du système de valeurs qui mène la Wallonie vers un modèle plus dynamique, plus créatif, plus soutenable, et qui, en même temps, contribue à l'épanouissement individuel des citoyens : la responsabilité qui fonde les actes que l'on pose, la culture du changement qui ouvre sur la prise de risque, et la créativité qui favorise l'innovation. Ce fut l'objet de notre journée d'étude de février 2009, tenue au Cercle de Wallonie à Namur : *culture du changement, responsabilisation et créativité : défis de l'éducation tout au long de la vie*.

Enfin, c'est fort de ces deux premières expériences, que le Collège régional a décidé d'ouvrir son processus d'analyse à l'ensemble des acteurs wallons en lançant, en avril 2010, l'exercice *Wallonie 2030, Anticiper les bifurcations stratégiques et choisir les comportements positifs*. Vous le savez, neuf domaines ont été étudiés par des groupes de travail intitulés « fabriques de prospective » et pilotés par des membres du Collège, qui ont réalisé un travail d'abord rétrospectif, puis prospectif à l'horizon 2030, avant de proposer des pistes de stratégies. C'est ce travail qui a été ouvert à discussion ce matin.

Parallèlement, le Collège a mené, depuis octobre 2010, une lecture transversale des travaux des fabriques qui a aidé à reformuler les enjeux à l'aune de ce que plusieurs fabriques d'abord, le Collège tout entier et ses partenaires ensuite ont considéré comme prioritaire : l'élaboration par les Wallonnes et les Wallons d'une vision et d'un projet communs, concrétisés dans un contrat par lequel, en construisant leurs convergences et en mesurant leurs divergences, ils s'organisent collégialement pour le réaliser et pour en partager équitablement les fruits.

C'était l'objet de l'appel que deux douzaines d'entre nous ont lancé le 1^{er} mars dernier.

Ce *contrat sociétal* porterait – avons-nous écrit – sur les conditions de « vivre ensemble » des Wallonnes et des Wallons, *et mettrait en place les valeurs, les règles, les finalités d'une Wallonie plus autonome. Il créerait pour chacune et chacun un espace de développement plus harmonieux, donc plus solide, plus solidaire, plus équitable et ainsi plus soutenable et*

plus motivant, un espace source de plus d'autonomie et de responsabilité des acteurs. Il clarifierait les attentes et les volontés wallonnes, et exprimerait les conditions auxquelles la région veut vivre en paix et en coopération avec tous ses voisins.

Cet appel reprenait également les enjeux auxquels il paraissait aux membres du Collège régional de Prospective, qu'une réponse devait être apportée d'urgence.

1. Comment assurer le développement de nos territoires – la pluralité de la Wallonie est une grande richesse – au bénéfice de la région tout entière ?
2. Comment articuler l'emploi et le travail pour accroître l'activité tout en préservant les populations fragilisées et en assurant des conditions de travail valorisantes et épanouissantes ?
3. Comment faciliter la création et la croissance des entreprises, stimuler l'innovation et assurer un développement économique durable, en harmonie avec le bien-être commun ?
4. Comment optimiser les structures et les modèles d'éducation et de formation pour répondre à la fois aux finalités d'apprentissage, de créativité et d'émancipation individuelles et collectives ?
5. Comment renforcer la cohésion et l'inclusion sociales, donc éradiquer la pauvreté, favoriser l'accès aux droits fondamentaux et permettre l'égalité des chances ?
6. Comment saisir pleinement les opportunités liées aux défis environnementaux et énergétiques ainsi que modifier les modes de vie pour réduire la demande et augmenter la part de des énergies renouvelables dans la production ?
7. Comment faire de la croissance et du vieillissement de la population, fondées sur l'amélioration de la santé, des atouts pour demain ?
8. Comment mener une coopération forte avec les régions qui nous sont voisines et, au delà, participer à la construction d'une Europe qui ait sa place dans le monde ?
9. Comment établir une gouvernance collective, participative et publique à la mesure de la démocratie du XXIème siècle, s'appuyant sur des processus de débat, de concertation et de décision ?

Le travail qui a été fait ce matin dans les fabriques a permis d'esquisser des réponses qui constituent autant de stratégies possibles voire souhaitables. Vous l'avez compris, le rôle du Collège a, avant tout, consisté à interroger le futur, et les questions comme les enjeux qui structurent la présentation des trois tables rondes de cette après-midi montrent à suffisance notre vitalité en cette matière.

L'objectif du Collège régional de Prospective, je l'ai dit d'emblée, consiste à aider à mettre en mouvement la Wallonie et à rendre plus visible l'horizon de son existence aux alentours de 2030. Cela ne se fait pas dans n'importe quel moment de la trajectoire de la région et je n'épiloguerai pas sur les circonstances, au niveau régional, mais aussi national, européen voir mondial, qui font que le besoin de ce contrat sociétal se fait plus sentir encore aujourd'hui qu'hier.

Pour terminer, il me faut d'abord vous remercier, ensuite vous rassurer.

Vous remercier car, vous qui êtes là, avez accepté de répondre à notre appel et à celui de l'Institut Destrée pour dialoguer aujourd'hui et pour dire à quelles conditions vous pourrez continuer à le faire demain.

Vous rassurer, s'il en est besoin, en disant que l'initiative que le Collège régional de Prospective, a prise, il l'assume sans aucune ambition de leadership sur une démarche qui, nous l'espérons, pourra continuer d'elle-même. Face aux grandes organisations qui sont ici représentées, nous n'avons aucune autre légitimité que celle, modeste, de tenter d'être un catalyseur. Dans notre esprit, il faudra que le politique joue son rôle de *maître des horloges* et s'implique le plus rapidement possible dans l'élaboration du contrat sociétal.

Les trois tables rondes qui vont suivre articulent les enjeux que nous avons jugés primordiaux : comment la Wallonie pourrait-elle établir un nouveau rapport à ses territoires, comment stimuler l'implication (*empowerment*) des acteurs et des citoyens, comment prendre en charge les nouvelles responsabilités et solidarités collectives ?

Quant à moi, je vous interpellerais toutes et tous au travers des trois animateurs que sont Michaël Van Cutsem, Jean-Louis Dethier et Bernard Fierens-Gevaert, en vous posant une question simple : êtes-vous d'accord d'avancer vers un contrat sociétal wallon, à quelles conditions et si oui, quand démarrons-nous ensemble ?

Je vous souhaite un excellent travail, en espérant que, déjà, un climat propice s'instaure entre nous aujourd'hui !